

COMPTE RENDU N° 2016-05
Réunion du 3 mai 2016 à 20h30

L'an deux mil seize, le 3 mai à 20h30, le conseil municipal de la commune de PONT-PÉAN, légalement convoqué le 27 avril 2016, conformément aux articles L 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc GAUDIN, Maire.

PRESENTS : Jean-Luc GAUDIN, Armel TREGOUËT, Muriel BLOUIN, Michel DEMOLDER, Cécile GIBBES, Stéphane MENARD, Valérie FORNARI, Frédéric TREGUIER, Yannick CAIRON, Agnès GUILLET, Marie-Hélène OGER, Dominique HUET, Dominique CANNESSON, Calixte TIENDREBEOGO, Pascal COULON, Dominique BARON, David LOUBARRESSE, Bérengère TURMEL, Amélie BERNARD, Mélanie JOUET.

PROCURATION DE VOTE ET MANDATAIRE : Adolphe AZUAGA a donné pouvoir à Amélie BERNARD, Karina GUERRIER a donné pouvoir à Muriel BLOUIN, Karine RICHARD a donné pouvoir à Marie-Hélène OGER, Audrey MARCHIX a donné pouvoir à Cécile GIBBES, Antoine CRENN adonné pouvoir à Pascal COULON.

ABSENTS EXCUSÉS : Adolphe AZAUGA, Karina GUERRIER, Karine RICHARD, Audrey MARCHIX, Antoine CRENN.

ABSENT : Catherine SEIGNEUR, Valérie DERISBOURG.

SECRETAIRE : Pascal COULON.

Convocation : 27 avril 2016

ORDRE DU JOUR

1^{ère} partie de la réunion

Syndicat intercommunal de Restauration -

Intervention de Pierre Bouillet, étudiant en licence pro (agriculture biologique) en vue d'une présentation des mesures de l'introduction des produits biologiques en restauration collective.

2^{ème} partie de la réunion

- 1- Projet de réhabilitation et d'extension de l'ancien bâtiment administratif de la Mine – Démarches pour le financement des études et du projet – Demande de subvention -
- 2- Bâtiments communaux – Travaux d'extension des vestiaires de stade de football – réserve parlementaire 2016 – demande de subvention
- 3- Aménagement Urbain – Z.A.C. du Centre Bourg Les Genêts – Bilan financier 2015
- 4- Communication – Guide pratique – Tarifs des encarts publicitaires
- 5- Urbanisme – Droit de préemption urbain - Déclaration d'intention d'aliéner
- 6- Divers

Election d'un secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mars 2016

Rapporteur : M. Jean-Luc GAUDIN, Maire.

Le secrétaire de séance est désigné au début de chaque séance du conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT). La désignation du secrétaire de séance doit figurer sur tout extrait du registre des délibérations. Il est fait procéder à l'élection d'un secrétaire de séance : Pascal COULON.

Le compte rendu de la réunion du 5 avril 2016, dont un exemplaire a été adressé à chaque conseiller municipal, est soumis à l'approbation de l'assemblée. N'appelant aucune observation, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

1^{ère} partie de la réunion

Pierre BOUILLET, étudiant licence pro (agriculture biologique) a présenté aux élus son mémoire portant sur les mesures de l'introduction des produits biologiques en restauration collective. A l'issue de l'exposé, les élus ont souligné le travail important réalisé et la qualité de la prestation.

N°2016-61 Projet de réhabilitation et d'extension de l'ancien bâtiment administratif de la Mine – Etudes de programmation - Démarches pour le financement du projet – Dossiers de demande de subvention –

Jean-Luc GAUDIN, Maire, a exposé ce qui suit :

Comme il a été précisé par délibération du conseil municipal n° 2016-54 du 5 avril 2016, dans sa volonté de valorisation du patrimoine, la commune souhaite réhabiliter l'ancien bâtiment administratif de la Mine inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques dans le cadre d'un aménagement global du site de la mine.

Le projet de réhabilitation et extension du bâtiment administratif s'intègre dans une réflexion d'espace partagé à développer à l'échelle du site. La commune souhaite donner à ce bâtiment une destination et un usage :

- d'une médiathèque d'une surface d'environ 350 m², (5 000 hab x 0.07)
- de locaux à usage associatif dont la surface sera à déterminer en cours d'études
- d'espaces d'expositions mettant en valeur le patrimoine notamment dont la surface sera à déterminer en cours d'études.

Dans le cadre de ce projet, la commune vient de lancer un appel à candidatures en vue d'une mission de programmation qui aura pour objet la réalisation :

- d'études de faisabilité, de pré-programmation, de programmation et de chiffrage, préalables à la réhabilitation et à l'extension de l'ancien bâtiment administratif de la Mine inscrit à l'ISMH pour un usage de médiathèque, de locaux associatifs et d'espaces d'expositions de mise en valeur du patrimoine,
- d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Tout au long des études, il conviendra de fédérer, une concertation et collaboration avec les services de l'ABF, le conservateur régional des Monuments historiques, la Médiathèque départementale d'Ille et Vilaine et le service du livre et lecture de la DRAC, les associations dont l'association Galène pour la protection et la valorisation de la mine de Pont-Péan, ainsi que la population.

Les premiers contacts ont été pris auprès des services de la DRAC, de l'ABF et de la Médiathèque départementale d'Ille et Vilaine. A ce stade des études, il est proposé au conseil municipal de solliciter auprès des organismes financeurs les subventions et participations financières s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents :

- décide le lancement des études de faisabilité, de pré-programmation, de programmation et de chiffrage, préalables à la réhabilitation et à l'extension de l'ancien bâtiment administratif de la

Mine inscrit à l'ISMH pour un usage de médiathèque, de locaux associatifs et d'espaces d'expositions de mise en valeur du patrimoine.

- autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès des organismes financeurs concernés et à solliciter toutes participations financières potentielles (Etat, DRAC, ABF, Département, Médiathèque départementale, etc) et toutes subventions auprès des partenaires concernés. A cet effet, M. le Maire est autorisé à signer tout document y afférent.

N° 2016-62 Bâtiments communaux – Travaux d'extension des vestiaires de football – réserve parlementaire 2016 – demande de subvention

Jean-Luc GAUDIN, Maire, a exposé ce qui suit :

La commune de Pont-Péan peut prétendre à une subvention au titre de la réserve parlementaire pour des travaux d'intérêt local. En effet, par courrier du 4 avril 2016, Marie-Anne Chapdelaine, Députée d'Ille et Vilaine, confirme son souhait d'accorder à la commune de Pont-Péan une subvention d'un montant de 5 000 € au titre de la réserve parlementaire dont elle dispose pour l'année 2016.

Il est proposé au conseil municipal que la commune de Pont-Péan présente le projet d'extension des vestiaires du stade de football dans le cadre de l'attribution de la subvention de 5 000 € (réserve parlementaire 2016).

Description du projet (pour mémoire) :

Les locaux actuels des vestiaires du stade de football construits en 1993 sont devenus trop exigus et le projet prévoit une extension afin de répondre aux besoins des utilisateurs.

Le projet devra répondre aux objectifs suivants :

- Création d'un local buanderie permettant le lavage et séchage des vêtements
- Création d'un local technique permettant aux services techniques d'entreposer le matériel technique (traceuse des terrains de sport, équipements de maintenance de l'arrosage automatique, ...)
- Création d'un local rangement pour les équipements du club (filets, ballons,)
- Réaffectation de l'infirmerie
- Création d'un muret (gradin) devant le bâtiment

Par délibération n° 2015-59 du 5 mai 2015, le cabinet d'architectes BOULET, 16 allée du Gacet à Rennes, a été désigné pour mener à bien les études et la maîtrise d'œuvre du projet d'extension des vestiaires de stade de football.

Le projet comprend :

- l'extension du bloc rangement et buanderie de 59.51 m ²	52 500 € HT
- le réaménagement des locaux, bureau et rangement existants	2 900 € HT
- la création d'un gradin béton 2 rangs, compris extension du parvis	15 800 € HT
Soit un montant de	71 200 € HT

Par délibération n° 2016-13 du 12 janvier 2016, le conseil municipal a approuvé l'esquisse de ce projet fixant le montant prévisionnel des travaux à **71 200 € HT** et a accepté la mission de maîtrise d'œuvre sur ces travaux et le marché de maîtrise d'œuvre passé avec le cabinet d'architectes Boulet dont le taux de rémunération est fixé à 11.50 % sur le montant prévisionnel des travaux.

Par délibération n° 2016-53 du 5 avril 2016, le conseil municipal a approuvé d'avant projet définitif des travaux et a autorisé le lancement de la consultation des entreprises selon la procédure adaptée

en application de l'article 28 du code des marchés publics et la signature des marchés de travaux à intervenir avec les entreprises.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, décide :

- de solliciter la subvention, dans le cadre de la réserve parlementaire, au titre du projet d'extension et de restructuration du restaurant scolaire et de donner délégation à M. le Maire pour signer tout document s'y rapportant.

N° 2016-63 Aménagement urbain – Z.A.C du Centre Bourg Les Genêts – Bilan financier 2015

Jean-Luc GAUDIN, Maire, a exposé ce qui suit :

Le bilan financier prévisionnel actualisé au 31 décembre 2015 concernant la Z.A.C. du centre bourg « Les Genêts » a été communiqué à la mairie par la S.E.M. Territoires et Développement. Ce bilan retrace l'état d'avancement de l'opération au 31 décembre 2015.

Ce bilan est quasiment stable (+768.00 €) par rapport à celui de 2014 ; il s'établit à 1 140 768 € HT avec un taux de réalisation de 89 % en dépenses et 95.5% en recettes ainsi qu'une trésorerie positive de 77 601.00 €.

La commune de Pont-Péan participe à l'équilibre général de l'opération ; la participation a été estimée à 432 000 € HT, 380 000 € HT ont déjà été versés par la commune.

Ce bilan prépare à échéance 2017, le bilan de clôture.

Le Conseil municipal prend acte de ce bilan financier 2015.

N° 2016-64 Communication – Guide pratique communal – tarifs des encarts publicitaires

Frédéric TREGUIER, Adjoint à la communication, a exposé ce qui suit :

Une nouvelle édition du guide pratique communal sera mise à la disposition des habitants dans des prochains mois et avant le forum des associations.

Il est proposé d'y associer les acteurs économiques de la commune de Pont-Péan et des communes environnantes en leur permettant de communiquer à travers ce support comme pour le nouveau plan de la commune.

A l'issue d'un débat, Monsieur le Maire soumet au vote la proposition avec les deux conditions suivantes :

- l'attention sera portée pour regrouper la publicité
- le principe de présenter l'ensemble les acteurs économiques sera maintenu

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 22 voix pour et 3 abstentions :

(se sont abstenus au vote : Marie-Hélène OGER, Karine RICARD -pouvoir- et Dominique CANNESSON)

- accepte les conditions présentées,
- décide de définir les tarifs des encarts publicitaires, dont les recettes seront perçues par la commune après émission d'un titre.

GUIDE PRATIQUE COMMUNAL – ENCARTS PUBLICITAIRES - TARIFS		
Désignation	Dimension	TTC
1/8 page	6x4.5 cm	40 €
1/4 page	9.5x6 cm	70 €
1/2 page	13x9.5 cm	130 €

N°2016-65 à 69 Urbanisme DPU-DIA

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents décide de renoncer à son droit de préemption pour les biens suivants compris dans le périmètre du droit de préemption urbain :

- Propriété 25 rue du midi – Parcelle AD 313
- ZAC du Lizard – Collectif Vill'Harmonia Parcelle AL 260 – appartement n° 111
- Propriété 9 rue des marronniers – Parcelle AJ 293
- Propriété 4 allée François Mauriac – Parcelle AK 246
- Propriété 6 rue Louison Bobet – Parcelle AL 226

Délégations des attributions du conseil municipal au maire (art. L.2122.22 du C.G.C.T.)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22 ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2014-82 du 15 avril 2014 portant délégation de pouvoirs à Monsieur le Maire ;

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de cette délégation :

Date	Service	Désignation	Tiers	TTC
31/03/2016	Petite Enfance	spectacle de marionnettes	Marionnettes d'Armor Jean-Jacques PINEAU 14 rue Jean Mermoz 56700 HENNEBONT	800,00
31/03/2016	Espaces Verts	engazonnement et reprises de gazon printemps 2016	MASSART ESPACES VERTS route de Severiac 35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE	1 967,92
06/04/2016	Médiathèque	Reprise de l'enduit sur la partie arrière de la médiathèque	CHUITON COUVERTURE 6 rue de la Plaine ZA des 3 Près 35890 LAILLE	601,06
13/04/2016	Restaurant Scolaire	Avenant n°1 lot 11 Chauffage, Traitement de l'air, Plomberie - Travaux en plus value ajout d'un point d'eau	SOPEC 18 rue de la Motte 35770 VERN SUR SEICHE	820,87
13/04/2016	Restaurant Scolaire	Avenant n°1 lot 9 Plafonds suspendus - Travaux en moins value- remplacement de plafond	BETHUEL 1 rue Marie Curie 35137 PLEUMELEUC	-380,16
18/04/2016	Petite Enfance	Session de 5 ateliers	A TA PORTEE 14 rue du Frolan 35890 BOURG LES COMPTEES	498,70
15/04/2016	Service Technique	Mise en conformité électrique local 6 rue de Tellé	SARL Caillot Potin 3 rue Louis Delourmel 35230 NOYAL CHATILLON	3 564,00

18/04/2016	Vestiaires de football	Mission de coordination SPS catégorie 2 pour l'extension des vestiaires de football	BTP CONSULTANTS ZAC de la Conterie 10 rue Léo Lagrange 35131 CHARTRES DE BRETAGNE	1 995,00
18/04/2016	Vestiaires de football	Mission de contrôle technique pour l'extension des vestiaires de football	BTP CONSULTANTS ZAC de la Conterie 10 rue Léo Lagrange 35131 CHARTRES DE BRETAGNE	2 640,00
14/04/2016	Vestiaires de football	Etude Géotechnique pour l'extension des vestiaires de football	FONDOUEST 16 rue des Petits Champs CS 66853 35768 Saint gregoire Cedex	2 950,80
13/04/2016	Restaurant Scolaire	Mission d'assistance technique et de contrôle en infiltrométrie	EMERAUDE THERMOGRAPHIE 21 rue de La Janaie 35400 ST MALO	1 224,00
04/04/2016	Service Technique	Equipement de sécurité (vêtements de travail)	France Sécurité Rue des Brégéons ZI les Mottais 35400 ST MALO	313,17
02/05/2016	Service Technique	Travaux aménagement route d'Orgères - lot 2 Espaces Verts	LEROY PAYSAGE 6 impasse des Tailleurs 53810 CHANGE	4 460,22
02/05/2016	Service Technique	Travaux aménagement route d'Orgères - lot 1 Voirie	BARTHELEMY Le Pont Bœuf BP 77132 35571 CHANTEPIE CEDEX	221 941,80
31/12/2015	Service Technique	Travaux de remplacement et déplacement de mâts rue des Pins	SPIE OUEST CENTRE 1, rue Gros Guillaume - BP 95130 35651 LE RHEU Cedex	6 468,24
26/04/2016	Service Administratif	Reliure règlementaire des registres (état civil, conseil municipal, urbanisme et personnel) - 9 registres	Fabrègue BP 10 87500 SAINT YRIEUX LA PERCHE	1 030,80

Pont-Péan, le 4 mai 2016.
Le Maire,
Jean-Luc GAUDIN

INTERVENTION DES ELUS

1- Aménagement Urbain – Z.A.C. du Centre Bourg Les Genêts – Bilan financier 2015

Michel Demolder précise que la surface dédiée à l'extension de U-Express pourra être utilisée provisoirement en zone de parking. Un revêtement bi-couche a été réalisé dans l'attente de cette extension.

2- Communication – Guide pratique – Tarifs des encarts publicitaires

Dominique Cannesson rappelle que dans les éditions précédentes, des pages étaient dédiées pour présenter les acteurs économiques de la commune et il souhaite que les encarts publicitaires ne remettent pas en cause ce principe.

Cécile Gibbes alerte sur l'augmentation possible du coût des livrets compte tenu de l'augmentation du nombre de pages.

David Loubaresse souhaite qu'il y ait une limitation du nombre de publicité dans le guide pratique.

Michel Demolder indique de vouloir rester sur des publicités qui ne viennent pas mettre en concurrence les acteurs économiques de la commune.

A la question d'Agnès Guillet, Frédéric Tréguier précise qu'une nouvelle édition du guide pratique paraît chaque année en raison de la demande et de la nécessité de mettre à jour les informations.

Yannick Cairon et Michel Demolder souhaitent que cette publicité soit regroupée sur deux pages.

Agnès Guillet fait remarquer que compte tenu du format, il n'est peut-être pas judicieux de proposer des demi-pages.

A l'issue de ce débat, Jean-Luc Gaudin met au vote la proposition avec les deux conditions suivantes :

- L'attention sera portée pour regrouper la publicité
- Le principe de présenter l'ensemble des acteurs économiques sera maintenu.

Abstention : 2+1 (Marie-Hélène Oger, Karine Ricard et Dominique Cannesson)

Pour : 18+4

3- Projet de réhabilitation et d'extension de l'ancien bâtiment administratif de la Mine – Etudes de programmation - Démarches pour le financement du projet – Dossiers de demande de subvention –

Armel Trégouët précise que le DCE se rapportant au marché d'études de programmation a été mis en ligne le 25 avril 2016, la date limite de réception des candidatures étant fixée le 17 mai 2016 à 12 heures. Les candidatures seront examinées par la commission des marchés publics le 19 mai 2016 à 20h30. Les membres du comité de pilotage seront associés à cette réunion.

4- Informations

- Médiathèque : Cécile Gibbes, Adjointe à la Culture, rappelle l'exposition Urbagone à la médiathèque.

- Comité des Fêtes de Pont-Péan :

M. le Maire informe les élus de la démission du Président du Comité des Fêtes.

Au sein du Comité des Fêtes, la municipalité sera représentée par Adolphe Azuaga et Pascal Coulon.

-Ecoles : Dans le cadre du projet d'école « Grand Nord », l'explorateur était présent à l'école ce jour avec ses douze chiens.